ABBAX FRANCE
Société par actions simplifiées
au capital de 60 300 euros
Siège social : Les Teppes
01308 ST CYR SUR MENTHON
497 510 743 RCS BOURG EN BRESSE

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 9 JUIN 2026

[... / ...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend acte que Monsieur Bruno DEPLANCHE, Président, a décidé de mettre fin à son mandat de Président de la société, à compter de ce jour.

L'assemblée générale, décide de nommer pour son remplacement, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Stéfano SACCHI,**
 demeurant 360 Avenue de Savoie
 38110 ST CLAIR DE LA TOUR

Monsieur Stéfano SACCHI a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait le mandat qui lui est confié et qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité ni interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Monsieur Stéfano SACCHI a, conformément aux statuts, les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de son objet social.

... / ...

Le Président aura en outre doit au remboursement sur justification de ses frais de missions, déplacement et de représentation engagés pour les besoins et dans l'intérêt de la société.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique, confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités de droit.

Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président
M Stéfano SACCHI